

Citoyenneté et institutions européennes

TABLE RONDE AVEC
ETIENNE BALIBAR,
ALAIN CAILLÉ,
MONIQUE
CHEMILLIER-GENDREAU,
PAUL MAGNETTE

PROPOS RECUEILLIS
PAR LIONEL LARQUÉ,
ARNAUD LECHEVALIER,
JULIEN LUSSON

L'UE s'est progressivement construite en cherchant à associer deux niveaux de pouvoir (Union et États nationaux) sur un même territoire; pouvoirs qui ont tous deux vocation à conserver leur caractère politique. En cela, elle remet en cause la conception classique de la souveraineté nationale. Construction institutionnelle inédite, sa légitimité démocratique fait l'objet d'une contestation croissante, que la victoire du « non » à la Constitution européenne a incontestablement renforcée. Sa démocratisation est ainsi plus que jamais à l'ordre du jour. Pourtant, si l'idée progresse, sa traduction concrète peine à s'incarner. Comment agir précisément pour renforcer la démocratie en Europe? Réciproquement, comment organiser les institutions pour répondre aux exigences démocratiques des Européens et donner sens à une véritable citoyenneté européenne? L'Union ne peut espérer sortir de sa crise sans apporter des réponses précises à ces questions. Pour avancer sur cette voie, *Mouvements* a invité Monique Chemillier-Gendreau, Etienne Balibar, Paul Magnette et Alain Caillé à (r)ouvrir la réflexion.

Mouvements : *Il ne fait plus de doute que la démocratisation de l'Union européenne constitue désormais le débat le plus central quant à l'avenir de l'aventure communautaire. Pour l'aborder avec vous, nous voudrions partir de trois questionnements. Qu'est-ce que la citoyenneté européenne? Comment faut-il agencer les institutions par rapport au projet de citoyenneté? Que peut-on dire du lien entre les deux?*

Monique Chemillier-Gendreau : Pour répondre à ces questions, il faut partir du schéma construit au xv^e siècle, de sociétés nationales érigées en États souverains. Alors, l'idée de regroupement entre les États ne pou-

vait emprunter qu'une voie, celle d'un nouveau souverain plus large se substituant à ceux qui entraient dans cette composition. Or l'Union européenne, c'est l'invention de quelque chose de radicalement nouveau. Il s'agit d'un regroupement d'États producteur de droit sans que l'on ait consacré une nouvelle souveraineté. La souveraineté classique définie comme l'exclusivité des compétences sur un territoire est alors débordée par un agencement nouveau et cette innovation pour l'instant (heureusement) n'a pas glissé vers la formule éculée du fédéralisme et peut donc être appréciée comme un laboratoire pour le monde.

Paul Magnette: Cette notion de fédération est tardive: c'est un concept kantien qui ne signifie pas la dissolution de la citoyenneté. Les travaux d'Olivier Beaud sur le fédéralisme ont montré que la substitution d'un État fédéral à un État fédéré n'était qu'une forme de fédéralisme parmi d'autres. L'Union, c'est le cadre dans lequel les États font ensemble de la politique, elle ne se substitue pas aux États.

Alain Caillé: Avant de discuter des concepts de base comme institutions, citoyenneté, fédérations, confédérations, il faut identifier les questions qui sont fondamentales actuellement. Par exemple, est-ce que l'UE a encore un avenir probable? Est-ce qu'il y a une dynamique qui porte l'UE?

Étienne Balibar: Depuis l'épisode de la non-ratification de la Constitution, je ne cesse de répéter l'importance de la citoyenneté. Il faut tenter de déplacer une question constamment ruminée comme celle de savoir s'il y a un peuple européen ou pas, pour aller vers la citoyenneté. Mais avant tout cela, je crois qu'il y a un préalable: parlons-nous de quelque chose ou de rien? On peut avoir une discussion théorique sur ce qu'on entend par citoyenneté, nation, etc. Mais il faut savoir s'il y a un référent. Helmut Schmidt disait qu'il valait mieux voter oui, mais ajoutait: «*Si nous avions fait un référendum dans tous les pays européens, les résultats auraient été négatifs pour tous.*» Les signaux se sont depuis multipliés. Il s'agit d'une crise du projet lui-même et non d'une crise technique, dont les raisons sont assez multiples et ont un rapport à un certain nombre de problèmes réels, qui relèvent de la dimension internationale et de la situation intérieure, cette *Mittel-Europa* dans laquelle nous vivons aujourd'hui. La prise sur le réel de fait s'amenuise de plus en plus. L'Europe apparaît de plus en plus comme un «*chien crevé au bord de l'eau*», sans initiative politique en tant que telle. La logique des vases communicants ne fonctionne pas et c'est là que le concept de souveraineté peut être trompeur sur le plan politique. Car l'affaiblissement ou la panne d'imagination de l'Europe ne correspond aucunement à un renforce-

ment ou à une conservation des initiatives par les États-nations. Sur tous les plans, nous constatons ce que Sylvie Strudel et Olivier Beaud disent très bien¹, que le renforcement de la légitimité de l'Union européenne et celui des institutions nationales ne s'opposent pas, mais vont de pair. Or c'est par le côté négatif qu'on le constate: l'Europe pourrait actuellement! Les systèmes politiques et sociaux d'un certain nombre de pays fondamentaux, la France, l'Italie, la Pologne, et d'autres – je ne suis pas sûr que la Grande-Bretagne aille très bien non plus – vont mal, en raison de la médiocrité des classes politiques, du ressentiment des classes défavorisées, etc. Donc la question n'est pas de savoir comment ajuster finement les institutions. Elle est de savoir où se trouve le pouvoir politique en Europe. Or il n'y a pas de forces sociales qui s'interrogent de cette manière. Par conséquent, on est amené à s'interroger rétrospectivement sur ce qui s'est passé. Nous ne voulons pas refaire l'unité allemande ou italienne, mais il faut prendre au sérieux la question soulevée alors, à savoir que pour créer des entités politiques, il faut une force qui l'impose.

M.: *La machine européenne fonctionne. Elle produit des normes, y compris sur les fonctions régaliennes classiques des États-nations. Mais produire de la norme signifie s'appuyer sur des institutions qui, pour gagner en légitimité, doivent nous permettre de dépasser la simple logique du contrat. D'un côté, elles ne peuvent que cristalliser un rapport de forces à un certain moment, quand de l'autre côté la citoyenneté aspire au débordement de ces mêmes rapports de forces. Lorsque, pour finir, nous constatons la distorsion entre citoyenneté et nationalité – la citoyenneté étant toujours liée à la nationalité d'un pays membre – le problème de l'agir politique devient évident.*

1. Voir O. BEAUD, A. LECHEVALIER, I. PERNICE et S. STRUDEL (dir.), *L'Europe en voie de constitution. Pour un bilan critique des travaux de la Convention sur l'avenir de l'Europe (Europa auf dem Weg zur Verfassung. Eine kritische Bilanz des Konvents)*, Éditions Bruylant, Bruxelles, 2004.

A. C. : Il faut quand même se poser la question : est-il possible ou souhaitable de construire de la citoyenneté transnationale ? Il n'y a pas émergence d'une souveraineté européenne. D'où le trou noir actuel et l'érosion de l'idée même de la souveraineté en Europe.

M. C.-G. : Ailleurs dans le monde, la souveraineté est encore beaucoup plus altérée.

A. C. : Je pense que ça mérite réflexion. De toute évidence, les États-Unis sont encore dans le registre de la citoyenneté et de la souveraineté (même si souveraineté ne signifie pas toute-puissance et indépendance de ce qui se passe dans le reste du monde), et l'un de nos problèmes est le décalage entre l'Europe et les États-Unis. Il y a une souveraineté de la Chine, et aussi de l'Inde ou du Brésil, quoique dans une moindre mesure. Devons-nous inventer une nouvelle communauté politique en restant dans l'incapacité de construire une Europe fédérale, ou est-ce qu'il faut assumer que le monde reste une sphère de conflits entre des entités nationales ?

P. M. : On ne peut penser l'Europe sans les États. Cela dit, je ne suis pas convaincu par ce diagnostic journalistique de la « fin du politique » qui dit que les États sont vidés de leur substance, tandis que l'Europe n'est pas constituée. Je pense que ce diagnostic est en quelque sorte « stylisé ». On nous présente l'État souverain comme quelque chose qui aurait été parfait, clair simple avec des repères et des frontières de référence. Or la politique a toujours été plus poreuse. Il ne me semble pas utile par conséquent d'opposer ainsi les deux.

E. B. : J'ai parlé de la crise et de la paralysie simultanée du système des institutions européennes et des systèmes politiques nationaux. Ce qui ne veut pas dire du tout que les nations en question se sont d'ores et déjà dissoutes. Je parle de la paralysie politique qui s'entretient, c'est un cercle

vicieux et non vertueux. Plus les institutions européennes sont impuissantes – c'est flagrant en matière de politique étrangère – plus les systèmes nationaux apparaissent impuissants, et cela retentit encore au niveau européen. Ce n'est pas la question de savoir si l'État-nation est obsolète.

M. C.-G. : Ce qui est en crise, c'est ce qui assure l'indépendance d'un peuple et qui a été longtemps de l'ordre de l'absolu à travers la souveraineté (concept indivisible). La double crise, des

États et de l'Europe, vient du fait qu'il faut passer à un partage du pouvoir, et les États-nations sont en crise car ils ne veulent pas abandonner leur pouvoir symbolique. Par conséquent, il faut remodeler la répartition des compétences entre les États-nations, l'Europe et le reste du monde. Les grands États-nations donnent l'illusion d'être encore dans la souveraineté. Or même les États-Unis, sur le plan par exemple de la maîtrise de la monnaie et du budget, sont entre les mains de ceux qui détiennent leur dette, à savoir la Chine et le Japon. Par ailleurs sur le plan des rapports de l'ins-

tance politique et du peuple, la démocratie est réduite à des mécanismes institutionnels indigents. De plus, enfermés dans le cadre territorial de l'État, elle ne reflète rien des déterminants qui dépassent l'État. On a oublié tout le potentiel explicatif de l'internationalisme prolétarien. La guerre en Irak est considérée comme une affaire relative à la démocratie américaine, alors que le monde entier est concerné. Est-ce que l'Europe présente un espace dans lequel on peut faire vivre la démocratie ? sans doute, à condition de substituer du débat et du droit à la violence. L'Europe est un exemple fascinant par rapport à la violence, car d'une part, on y a éliminé la guerre entre les États sans en faire d'ailleurs une prescription juridique. De plus, dans le rapport du pouvoir aux individus, l'Europe, par une

ÉTIENNE BALIBAR

**Le renforcement
de la légitimité de
l'Union européenne
et celui des
institutions nationales
ne s'opposent pas,
mais vont de pair.**

autre institution, le Conseil de l'Europe, a évacué la peine de mort. Malheureusement, cette affirmation du respect de la vie, bien que située au cœur des mécanismes des droits de l'homme, mieux garantis en Europe que partout ailleurs, ne correspond pas à une vision politique commune de la qualité de la vie. Ces deux acquis remarquables : la suppression de la guerre et celle de la peine de mort, doivent maintenant être transformés positivement et apparaître pour ce qu'ils sont, à savoir les bases d'une communauté politique. C'est à cela que les institutions européennes doivent servir désormais.

A. C. : Je reviens sur la notion de souveraineté, et plus précisément sur l'interdépendance des souverainetés. On parle là de choses très concrètes. D'un côté les États-Unis peuvent développer une politique étrangère commune, claire et univoque, mais ce n'est nullement le cas de l'UE. Donc, comment s'identifier à l'UE? Ce qui devrait être la question centrale, c'est que l'UE ne parvienne pas à fédérer les désirs de tous ses citoyens. Ce qui fonctionne, c'est une sorte de démocratie des interstices, par-delà les États. Cette démocratie qui diffuse dans le monde entier est peut-être souhaitable, mais peut-il y voir une démocratie forte et pérenne hors des communautés politiques? Personnellement, je n'y crois pas. Est-on en passe de définir des façons d'être ensemble dans une logique post-étatique? Certains, comme Pierre Manent, annoncent le retour des nations, je ne suis pas sûr qu'ils aient tort.

E. B. : Je voudrais proposer une correction terminologique. Ce que vous évoquez n'est pas la citoyenneté européenne mais la citoyenneté en Europe, l'état du pouvoir et du rôle des citoyens dans le système politique actuel, qui est une sorte de mélange d'États nationaux et de construction supranationale. On peut discuter comment cet équilibre s'établit, mais le projet européen n'est pas capable d'articuler les deux dimensions. Il n'y a pas qu'une raison institutionnelle. On peut considérer qu'à travers le débat référendaire, il s'agissait de l'émergence d'une citoyenneté européenne, mais les choses sont bien plus complexes. Je constate avec inté-

rêt qu'au fond, nous rencontrons des difficultés à aborder le diagnostic sur l'état de la construction européenne. Nous cherchons à déplacer le problème et à l'enrichir en introduisant la dimension de politique active que représente la notion de citoyenneté. En simplifiant, Monique Chemillier-Gendreau évoque la question de la citoyenneté à travers la notion de gestion collective du conflit. Sous-entendu : si le conflit n'est pas affronté et maîtrisé, non seulement il n'y a pas de citoyenneté active, mais il n'y a pas non plus de consensus. On voit bien que le sentiment collectif européen est avant tout une dynamique, il régresse dans certaines conjonctures. Lorsqu'il recule, certaines particularités deviennent des particularismes qui peuvent se transformer en tendances régressives et mythiques. À l'inverse, pour qu'il progresse, il faut qu'il ait une matière politique. Il me semble que les identités nationales sont tout à fait capables de jouer aussi sur ce registre constructif. Je trouve capital de penser l'interaction des identités européennes selon des schémas non verticaux, ce qui du même d'un coup suppose une invention institutionnelle.

M. : *Pourquoi est-ce si capital, selon vous?*

E. B. : Ce qui fait que ce problème devient obsédant c'est la dénégation des rapports sociaux à l'échelle européenne. Il y a difficulté à faire vivre ensemble des nationalismes, parce qu'il y a un problème socio-économique virtuellement explosif dans l'Europe d'aujourd'hui. Ce problème a différentes explications, dont le chômage n'est que la partie la plus visible. D'une part, il faudrait pouvoir exprimer le conflit pour pouvoir le résoudre, de façon autoritaire ou pas ; dans l'histoire, ces questions ne se sont jamais passées gentiment. Or, personne ne veut prendre le risque d'affronter le conflit. Les États nationaux sont persuadés que si les choses se développent, ils vont sauter. *A fortiori*, l'Europe ne veut surtout pas prendre en charge un conflit social ou une problématique de la conflictualité sociale. C'est l'une des causes du problème auquel nous nous mesurons. Si la démocratie c'est le conflit, personne

n'en veut. Alain Caillé comparait l'Europe aux États-Unis ou à d'autres puissances comme la Chine, l'Inde ou le Brésil. On observe bien cette montée de la multipolarité, l'émergence de ces grandes puissances de demain avec qui, potentiellement nous aurons à faire la guerre. Évidemment, certains, comme les États-Unis, sont d'une fragilité surprenante, mais l'UE n'a rien qui ressemble aux caractéristiques de puissance de ces pays. Caillé disait encore que l'Europe n'a pas de politique économique. L'euro ne constitue pas en lui-même une politique économique, nous sommes bien d'accord. Mais personne ne croit que cette autonomie de la BCE soit une autonomie absolue, il s'agit plus d'une logique passive. La question que l'on peut se poser est celle du capital transnational. À l'échelle nationale, un espace s'est créé à l'intérieur duquel les dominants et dominés pouvaient et peuvent trouver un intérêt à fabriquer, pour des raisons parfois antagoniques, un corps politique commun. Il s'agissait juste de savoir qui aurait le dessus et qui opposerait une résistance suffisante. Mais il y a une bourgeoisie nationale, voire impériale. Il fut même possible de construire quelque chose comme une classe ouvrière nationale. Y a-t-il une bourgeoisie européenne? Un peuple européen? C'est un grand problème car nous faisons travailler des millions d'immigrés qui ne font pas partie de la citoyenneté européenne, contre lesquels se dresse le sentiment populaire des anciennes nations. Personne ne veut du conflit et deuxièmement, les forces en présence n'appartiennent déjà plus à l'espace auquel on pense pour construire une citoyenneté politique. Il faudrait des efforts et des intérêts politiques pour penser ce qui serait par exemple un rôle de l'Europe dans le monde, voire une vision européenne du monde.

M. : *Tout de même, comme le rappelait Monique Chemillier-Gendreau, l'UE a permis de faire avancer de façon très substantielle les droits dits de première génération, les droits civils et politiques. En revanche, la construction européenne se réalise au détriment des droits*

dits de deuxième génération, les droits économiques et sociaux notamment. Quelles réformes institutionnelles vous paraîtraient souhaitables pour enrichir la démarche?

P. M. : Nous avons peut-être une mauvaise lecture de la crise. À mes yeux le projet européen a connu deux ruptures. Dans une première phase, la logique de la construction européenne équilibrait ce qu'on peut qualifier de « pouvoir corrosif » – l'Europe détruisant certains équilibres – et en même temps elle construisait autre chose. Par exemple à travers les politiques du charbon et de l'acier, elle a donné aux travailleurs de ces secteurs une qualité de citoyenneté exceptionnelle, qui peu à peu s'est imposée à l'ensemble des citoyens.

La première crise, c'est l'Acte unique européen. À cette occasion, nous avons abandonné peu à peu la part constructive qui n'est que le prolongement de ce qui se passe dans les États nationaux, avec d'une part l'abandon d'une politique commerciale protectrice et de l'autre, la destruction des espaces de régulation nationaux. L'Europe reste une formidable machine à déconstruire mais elle ne reconstruit rien à la place. De ce point de vue, Maastricht constitue un formidable lapsus. Y est évoquée l'ambition de la construction d'une politique étrangère sans moyen, alors que dans le même temps on construisait l'euro sans politique. La deuxième rupture consiste à ne produire que des politiques de second ordre qui n'aient de compte à rendre qu'à des intérêts sectoriels.

Maintenant, l'Europe est entrée dans le débat public. Dès lors que peut-on instituer? À mon sens, la citoyenneté européenne doit être pensée sur trois piliers : l'État, le compromis transnational et l'émergence de mouvements sociaux européens. L'État reste le lieu de régulation et d'identification politiques principal, et la confrontation des intérêts nationaux reste et restera une des formes du politique dans l'Union européenne.

Quant au compromis, qui n'est pas le consensus, je constate que l'Europe ne se construit pas sur des logiques majoritaires, ni à droite ni à gauche. Il n'existe aucun bloc politique cohésif

au niveau du Parlement européen. À court terme, on ne fonctionnera qu'au compromis à propos duquel le débat sur la directive Bolkestein me semble être archétypal. On part d'une proposition extrêmement libérale au départ qui suscite des réactions idéologiques, nationales et à l'intérieur de la gauche et de la droite. Ensuite vient le temps du compromis à l'intérieur puis entre familles politiques européennes. Il me semble possible d'expliquer ce processus de compromis politique tel qu'il fonctionne aujourd'hui en Europe. Certes, cela restera toujours plus complexe que l'opposition traditionnelle entre majorité et minorité, mais la politisation des questions à cette échelle est *de facto* plus complexe.

Enfin, en ce qui concerne le besoin de susciter un véritable mouvement social européen, transnational, je reconnais que nous avons, à tort, beaucoup ridiculisé et simplifié la vision d'Habermas, dans sa projection du modèle allemand. Car, qu'on le veuille ou non, on n'a pas encore trouvé le moyen de mobiliser les forces sociales sans avoir défini de cibles. Nous avons besoin de symboles de référence, comme par exemple la Charte des droits – quoiqu'on en pense par ailleurs. On a besoin d'une clarification institutionnelle pour savoir où s'adressent les mobilisations. Sinon il devient impossible de s'opposer. C'est pour cela qu'il est important d'encourager le droit de pétition transnationale par exemple. Il faut cibler les mobilisations. C'est l'enjeu du Forum social européen. Sinon, à l'opposé, nous nous retrouvons dans la logique de la *single issue* à l'anglo-saxonne qui contient des perversions évidentes et que l'on peut illustrer par la forme que prend par exemple la lutte pour les droits des animaux. Il faut pouvoir trouver les sujets politiques suffisamment efficaces pour fixer les mobilisations. La Confédération européenne

des syndicats devrait ainsi s'emparer de la question du régime fiscal en Europe pour susciter une vaste mobilisation transnationale.

A. C. : Pour revenir sur une des propositions d'Habermas – relancer une dynamique de construction de l'Europe en misant sur une logique systématique de coopération renforcée –, il m'a toujours semblé curieux de voir comment la problématique, très voisine, de la « petite Europe dans la grande » est régulièrement évoquée, toujours évincée, et en tout cas

jamais prise au bond par les mêmes qui l'ont évoquée peu de temps avant ou qui l'évoqueront après. Cela me frappe que ce projet ait été évoqué par des membres du personnel politique extrêmement variés, jamais au même moment, jamais de façon convergente. On peut évoquer plusieurs exemples, comme l'échec de la CED ou les projets d'Europe à géométrie variable, dont une déclinaison proche a été récemment encore formulée par Joschka Fischer. Dans le même registre, on apprenait, il y a trois ans, au détour d'un article, que Pascal Lamy, pourtant connu pour être un ardent

défenseur d'une construction procédurale et unanimiste de l'Europe, plaidait tout à coup avec le commissaire allemand Verheugen pour l'émergence d'un noyau dur franco-allemand. Cela est passé dans l'indifférence générale. Puis on oublie aussi vite le projet d'une petite Europe politique alors même que certains intellectuels l'avaient défendu auparavant. Prodi ressort cette même idée récemment. Mais ça ne se fédère jamais. Pourquoi ce projet est-il aussi rapidement énonçable et si régulièrement autodétruit? Mystère. En tout cas, à 25, je ne vois pas comment on peut avancer sans sous-ensembles politiquement solides, sans fonder un noyau de construction initial, autour par exemple de l'Europe des 6, des 9 ou des 15, je

PAUL MAGNETTE

**On a besoin
d'une clarification
institutionnelle pour
savoir où s'adressent
les mobilisations.
Sinon il devient
impossible
de s'opposer.**



n'en connais pas précisément le périmètre, mais il y aurait là de quoi mettre en scène un certain espoir.

M. C.-G. : Il faut revenir sur l'affirmation de Paul Magnette lorsqu'il dit qu'aujourd'hui, contrairement à la période d'avant l'Acte unique, l'Europe ne construirait plus rien. Je ne le crois pas. Elle bâtit, ensemble, des normes juridiques. Par exemple, lors de la conférence de Kyoto, tous les pays européens ont parlé d'une seule voix. Ils ont systématiquement discuté leur position commune, tous les jours. En l'es-pèce, la parole était unique. Lors d'un colloque organisé dans les années 1980 au Sénat, Michel Debré disait avoir pris conscience qu'il existait un espace juridique européen et s'en inquiétait de manière extrêmement critique au nom de son nationalisme. Mais cet espace était déjà construit. C'est le sentiment collectif d'appartenance à la communauté politique correspondant à cet espace qui ne se porte pas bien. Les choses fonctionnent de façon sous-jacente, des conflits se résolvent sans qu'ils aient été problématisés politiquement. C'est la peur qui a remplacé la volonté politique. Finalement trop peu de citoyens se disent sujets politiques de l'Europe. À gauche, ceux qui veulent s'affirmer en tant que sujet politique européen sont, soit suspectés de vouloir tuer l'État-nation, soit de rouler pour le libéralisme. Il n'existe pas, à gauche, de forces politiques pour porter un projet social européen et qui s'affirmeraient dans le même temps sujet politique européen. Je suis défavorable à un retour aux dimensions nationales car on assisterait à la permanence de ce qu'il faut combattre, une substantialisation de l'identité. À mon sens, il ne faut pas que l'Europe se pense comme puissance mais comme porteuse d'un bien-être social. On doit relire en ce sens Marc Crépon, lorsqu'il distingue les deux courants

nécessaires de la construction du sentiment européen: le courant des Lumières, humaniste, mais porteur de certitudes institutionnelles et scientifiques et la filière de celles et ceux qui ont « *le souci de l'âme, l'amour de la vie* » (Patochka). On ne peut pas faire l'économie d'un double travail: sans questionnement sur le « d'où venons-nous » dans l'histoire des idées, quelle synthèse pouvons-nous faire? Quand Alain Caillé évoque le noyau dur, j'avoue ne pas souhaiter suivre ce chemin car lorsqu'il pense en ces termes, il parle avant tout de sous-ensembles géographiques, et moi je pense avant tout en termes de volonté politique. Je pense l'Europe comme un laboratoire pour le monde, comme une novation politique inaugurant un système dans lequel une communauté politique plus large se combine avec des communautés politiques plus restreintes qui lui sont emboîtées. Bien évidemment, c'est tellement nouveau

MONIQUE
CHEMILLIER-GENDREAU

**Il n'existe pas,
à gauche,
de forces politiques
pour porter un projet
social européen
et qui s'affirmeraient
dans le même temps
sujet politique
européen.**

que ça met tout le monde mal à l'aise.

A. C. : On touche au cœur du débat. L'Europe doit-elle se construire dans le renoncement à la puissance? Je ne le crois pas. Nous sommes tous attachés à la tradition européenne, humaniste, mais elle est impossible à défendre sans les attributs de puissance, sous peine d'être immédiatement laminée. On peut aspirer à une Europe-Vénus par opposition à une Europe martienne. Mais je n'y crois pas. Cela peut se faire en dépassant la puissance, pas en la niant. Dire que, pour y parvenir, il faudrait procéder par la constitution de sous-ensembles, de différents noyaux, c'est politiquement incorrect car c'est entendu comme s'il y avait ou devait y avoir des États de première et de deuxième catégorie. Mais la question reste bien: quels sont les États susceptibles de promouvoir cette logique de (re)constitution d'ensembles politiques? On peut en discuter. Mais la question a

été posée et le restera, sinon on retombera dans l'éparpillement. Alors que la première phase d'élargissement avait permis un certain rattrapage d'avancées politiques et sociales pour des pays comme l'Espagne ou le Portugal, les vagues que nous connaissons depuis sont bâties sur une subordination totale au capitalisme financier, démantelant les acquis sociaux. Dans mon idée de construction de sous-ensembles politiques régionaux, je pense que l'Europe occidentale peut permettre de contrebalancer ces logiques en accédant à une unité politique suffisante. L'important est de faire émerger des sous-ensembles capables d'avoir une volonté politique.

E. B. : Alain Caillé ne joue pas franc-jeu. Quand il dit qu'il faut « faire émerger un sous-ensemble », pense-t-il à un axe franco-allemand ? Certes, ce schéma a sa rationalité. Mais je me sens plus proche du point de vue de Monique Chemillier-Gendreau que du sien sur ce point. Je n'ai pas de solution, mais je pense que le rôle de l'intellectuel ne doit pas être destructif. Il doit permettre de pointer les difficultés. Dans cette conversation, nous essayons d'approfondir une perspective en soulignant où ça pourrait atterrir. J'ai des doutes sur la notion de sous-ensemble, y compris vis-à-vis de cette idée qui revient périodiquement du moteur originel franco-allemand, et même à l'endroit de la « petite Europe » à six, qui serait porteuse d'une légitimité, d'une volonté plus ancienne, où l'ultralibéralisme n'aurait pas encore tout digéré. À l'occasion, certes, j'ai écrit ici ou là qu'il existe un modèle social à défendre, mais il ne faut pas développer de vision trop courte. Les politiques que nous observons en Angleterre, par exemple, ne sont en réalité conduites que depuis une trentaine d'années, pas plus. On peut certes invoquer des raisons stratégiques à l'émergence d'un noyau dur, comme recours conjoncturel, moteur capable de résister à des forces dérégulatrices. Bien évidemment pour un citoyen français, ce principe de l'unité franco-allemande est un beau mythe, mais je crois qu'il faut se poser la question de la légitimité autant que de la capacité politique au nom de laquelle

nous croyons que la France et l'Allemagne pourraient continuer à « montrer la voie ». Car, je ne vois pas en quoi une vision ne pourrait émerger de la « périphérie », mot que j'emploie bien entendu avec ironie. Dans la conjoncture actuelle, je me demande qui pourrait montrer la voie et sous quelles formes les initiatives collectives ou particulières pourraient surgir. Quant à l'Angleterre, elle n'a jamais fait partie de l'Europe au sens plein. Elle appartient à un autre espace géopolitique qui lui fait développer une double appartenance. On retrouve déjà chez Keynes cette idée que s'intéresser aux affaires du continent paraît curieux à ses concitoyens. C'est toujours vrai aujourd'hui. Sur ce registre, la Russie fait autant partie de l'Europe que l'Angleterre. Des formes nouvelles restent à trouver et en ce sens, je suis tout à fait d'accord pour dire que nous avons trop rapidement ridiculisé Habermas.

M. : *Quid de la question du compromis que soulevait Paul Magnette ?*

E. B. : Sur cette question, un aspect du problème demeure : qui le passe ? La classe politique a subi de profondes transformations. On pourrait dire qu'avec le temps disparaissent certains aspects pathologiques, que les politiques parviennent peu à peu à gérer la dimension bipolaire des enjeux et de leur carrière, à Bruxelles, à travers des *think tanks*, par exemple, et au niveau national puisque c'est toujours à cette échelle qu'on se fait élire. Le problème, c'est que ce processus s'accompagne d'une forte captation des espaces politiques et d'un sentiment de résignation des citoyens. D'où la frustration que j'éprouve quand vous évoquez le contre-poids de cette culture du compromis, à savoir l'émergence de la société civile. Car avec l'idée du compromis, on retombe dans l'idée qu'il ne faut pas que ce soit trop conflictuel. On pense *de facto* à « l'opposition de sa majesté ». J'ai peur que ce ne soit pas suffisant. J'ai tendance à penser, d'un point de vue historique, que ce qui transforme les choses ce n'est pas la construction par en haut du genre d'opposition dont les puissants ont

besoin, mais que c'est par le surgissement de mouvements avec lesquels il devient impératif de s'accommoder, alors qu'on aurait préféré s'en passer.

Pour finir avec le monde multipolaire que certains annoncent ou appellent de leurs vœux, que je vois surgir aussi, je pense qu'il ne faut pas limiter la liste. En tout état de cause, je pense que dans le lot, l'Europe est la plus mal armée de toutes. En définitive, je trouve que nous allons manquer d'un ennemi commun. Certains voudraient que nous considérions les États-Unis de la sorte. Mais je pense que l'anti-américanisme est l'anti-impérialisme des imbéciles. Les Américains, et les Anglo-saxons de façon plus large, ont choisi l'islam, ou les Arabes, comme ennemi moderne. J'avoue que j'espère qu'ils vont le garder pour eux autant que possible. L'Europe est donc mal armée à mes yeux car son ennemi est mal défini et parce qu'elle ne sera pas un super-État. La tentation qui surgit est celle de l'idéalisme. Au fond, dans le monde qui s'annonce, l'Europe ne montre pas la voie mais resterait l'exception. Elle risque surtout d'être à la traîne. On se sent pressé de répondre à l'injonction, au choix qui voudrait soit aller plus vite dans une construction qui s'opposerait à ces puissances en devenir que seraient la Chine, l'Inde ou le Brésil, ou bien, autre possibilité, d'inventer des alternatives. Plus que jamais, la question de la politique extérieure, le projet d'influence sur les affaires du monde, est indissociable de questions internes. Il faudrait tenter de reprendre l'initiative de façon à civiliser ce monde qui s'annonce et de lui construire un contrepoids. Et ce contrepoids, je le vois de plus en plus du côté juridique, même si cela n'est pas exclusif bien entendu de la question des forces sociales et politiques. Ici, une question majeure se pose : que pourrait faire l'Europe pour participer à la re-création d'un ordre juridique international ? Pour éviter soit la destruction pure et simple des espaces nationaux soit leur relégation à un champ d'action humanitaire ? À défaut, nous nous retrouvons face à une dernière hypothèse que nous connaissons, celle du « champ clos »,

de l'affrontement entre superpuissances. C'est la question qui est posée. Ce n'est pas une façon directe de répondre à la question de savoir si l'Europe doit se construire sous forme d'Europe puissance ou pas, mais la question de savoir comment jouer un rôle autrement, en faisant converger les trois facteurs de la puissance : le pouvoir militaire, le pouvoir économique et une idéologie de l'identité européenne.

M. : *En somme, vous faites deux hypothèses, vous opposez deux modèles, celui du monde « schmittien », du laboratoire pour le monde, face au monde « habermassien » ?*

P. M. : Avant de répondre, je souhaite réagir sur trois points. La question de la puissance, celle de l'avant-garde et celle des forces pour porter un nouveau projet. Il faut à mon sens sortir de la dichotomie puissance ou impuissance. L'Europe est une puissance d'une nouvelle forme. On l'a dit, c'est une puissance normative, comme elle le fut par exemple à Kyoto, où les Européens ont su produire du droit qui maille la société et les rapports de force internationaux. Elle n'a pas qu'une doctrine « négative » : l'Europe se réfère à la Charte des Nations unies par exemple.

Quant à parler d'avant-garde, qu'est-ce que cela peut signifier ? Car pour reprendre la parabole d'un de mes amis, l'Europe ne peut pas être une grande Suisse, car une grande Suisse ce n'est plus une Suisse. Dès lors, comment devenir une puissance sans tomber dans une vision schmittienne ? Dans l'avant-garde, il y a un centre et une périphérie. Mais à quel centre fait-on référence ? À l'Europe carolingienne des neuf ? Pourquoi pas ? Car il faut bien convenir qu'il y a une très grande différence entre des pays comme la Belgique par exemple, où quand les majorités changent, la perception de l'Europe ne change pas fondamentalement, et des pays comme l'Espagne ou l'Italie où la vision de l'Europe change avec les majorités. On peut considérer qu'il existe une aire où l'on est prêt à accepter les contraintes, que je considère être celle du centre européen, d'une Europe médiane. À l'intérieur de cette zone, on

devrait pouvoir assimiler la culture du compromis, qui a cours par exemple en Suède ou en Autriche où, contrairement à la France, on parvient à sortir du conflit par le compromis précisément. Il s'agit à mon avis avant tout d'un problème de culture politique. Et cela ne revient absolument pas au retour d'un monde à la Monnet, où il s'agirait juste de scinder les problèmes politiques en une série de petits problèmes techniques pour les résoudre.

Dans cette logique de résolution des conflits, je ne vois absolument pas la société civile comme cet espace policé, subventionné, qui se contenterait d'alimenter le débat par des *inputs*. Je ne suis pas du tout hostile à une vision purement contestataire de cette société civile. Cela n'a rien d'illogique dans un processus où les personnels politiques accaparent le pouvoir. On doit se doter d'une société civile qui, certes, mobilise mais surtout qui propose. Or, le monopole de la Commission limite quand même drastiquement et dangereusement les termes du débat. Ce à quoi pourrait servir la société civile, c'est précisément à réintroduire de nouveaux termes du débat.

Avant de conclure un dernier mot sur le Traité constitutionnel européen. On a pu croire que l'on pouvait construire un concept d'Europe à travers un pouvoir constituant, lequel produirait du sens politique. C'est précisément l'inverse qui s'est produit. Quant à moi, j'oublie la perspective constitutionnelle. On a un cadre et on va devoir partir de là et faire avancer du droit et des normes. La seule question qu'il est désormais difficile de résoudre concerne les modes de décision. Pour tout le reste, on peut parfaitement se passer d'un texte tel que le TCE.

A. C. : Je tiens à revenir sur la proposition de noyau dur car il y a certaines ambiguïtés à pointer. Lorsqu'on dit que telle ou telle chose n'est pas possible dans la construction européenne, je crois entendre, j'entends : « Ce n'est pas désirable ». Or ce qui rend la chose impossible, c'est à mon sens cette absence de désir, et c'est justement la raison pour laquelle les propositions ne sont pas portées et les questions pas posées. Comment dès lors penser cette articulation

entre l'impossible et l'indésirable? C'est de cela qu'il s'agit peut-être en fait quand on aborde la question de l'Europe puissance. Pourquoi faire semblant de la désirer quand, au fond, on n'y aspire pas? Quant à l'autre option, proposée par Monique Chemillier-Gendreau qui consisterait pour l'Europe à incarner une sorte de magistère moral, je suis très sceptique. Si l'Europe a pu rayonner un temps, c'est que cela marchait politiquement. Et socialement, et économiquement et culturellement. L'idée qu'on pourrait être porteur d'idéaux démocratiques, d'un certain humanisme uniquement par la seule magie intrinsèque de la norme est un leurre complet. Nous ne sommes plus crédibles car cet idéal normatif s'autodétruit à la mesure de l'autodestruction de l'idée même de communauté politique en Europe. D'un autre côté, pour certains pays, il existe une crainte historique de voir se reconstruire, par le biais du projet européen, la puissance de certaines communautés politiques dominantes qui les ont fait tant souffrir. Leur idée revient dès lors à éviter à tout prix cette ré-émergence (d'où la quasi-interdiction des coopérations renforcées dans le TCE) : il s'agit d'empêcher ceux qui ont été puissants de le redevenir. Mais on se condamne ainsi à l'impuissance générale. Or, la question n'est pas de savoir s'il y a des puissants et des moins puissants, car les puissants ne le sont plus guère et ne pourront plus le redevenir. Il s'agit en fait de savoir qui est susceptible de renouer une communauté politique. Si je pars de l'hypothèse d'un noyau politique dur de l'Europe occidentale, c'est parce que c'est là qu'on trouve des pays susceptibles de se trouver des points communs en matière politique. De ce point de vue, je partage l'avis de Paul Magnette lorsqu'il déclare que le problème du TCE est largement dépassé. Il s'agit de savoir quelles sont les forces sociales et politiques, en Europe occidentale, porteuses d'un projet commun. Je pense que le substrat du droit romain que partagent certains pays d'Europe occidentale constitue un bon point de départ, mais, je le dis bien, je n'exclus personne. D'ailleurs, quand bien même je le voudrais, je n'en ai ni

n'en revendique l'autorité. Fabius semble s'être timidement avancé sur cette voie, celle de l'appel de Nanterre, de façon trop technocratique à mon avis. Sur ce terrain, j'ai bien conscience qu'on navigue entre le souhaitable et le possible, mais je constate encore que nombreux sont ceux qui valident, en « *off* », l'hypothèse d'une petite Europe politique, sans jamais la reconnaître publiquement.

M. C.-G. : Sur l'histoire du pouvoir constituant, les choses sont claires. Quand émerge un nouveau régime politique, c'est une irruption. C'est une rupture avec le droit d'avant. Le pouvoir constituant arrive après. On ne peut le prévoir. Il ne s'impose pas. Il y a eu un immense échec avec le TCE, et je le regrette. Nous avons là quelque chose qui n'était ni un Traité ni une constitution et c'était cet entre-deux que j'appréciais, car y apparaissait une idée fondamentale, celle de la communauté politique qui ne se substitue pas complètement aux communautés préexistantes. On avait des avancées sur ce chemin. Désormais, peut-être faut-il rediscuter et construire à partir de la notion de puissance. Je ne sais pas. Il faut reconnaître que le miracle européen, car c'en est un, repose sur des conjonctures ainsi que sur la volonté politique des Français et des Allemands de substituer le marché à la guerre. Comme, involontairement, nous avons été dépourvus de nos colonies, il a fallu trouver un substitut aux

armes. Cela a fonctionné tant que nous avons bénéficié de la croissance. Lorsqu'elle chute, la question qui se trouve posée est celle de la sécurité : sécurité comme condition de la pros-

périté, sécurité égoïste d'une Europe introvertie. Nous nous sommes dotés d'avantages extraordinaires que nous ne portons jamais vers l'extérieur, ce qui est étonnant et regrettable. Je reprends l'exemple du pouvoir normatif et juridique, toujours dans le cadre de mon hypothèse de laboratoire pour le monde. Grâce notamment au Conseil de l'Europe, nous sommes aujourd'hui dotés d'un pouvoir judiciaire, la Cour européenne de justice qui, novation considérable, offre une possibilité de recours pour tout citoyen dans le cas de violation de certains droits et dont les jugements s'imposent aux États. C'est unique au monde et la Cour interaméricaine des droits de l'homme ne va pas aussi loin. Pourquoi ne pas se doter d'un tel instrument au niveau international? On en

revient à cette idée sur laquelle s'est construite, et se construit toujours l'UE, d'agencement des espaces politiques à partir du principe de subsidiarité, avec l'acceptation que le pouvoir ne soit pas cantonné au niveau national. Cette subsidiarité, concept dont nous n'avons pas parlé aujourd'hui, articule les échelons en les respectant tous et les emboîtant entre eux. C'est, selon moi, ce dont le monde a besoin. Voilà pourquoi la panne européenne est aussi dommageable. ●

ALAIN CAILLÉ

**Si je pars
de l'hypothèse
d'un noyau politique
dur de l'Europe
occidentale, c'est parce
que c'est là qu'on
trouve des pays
susceptibles de se
trouver des points
communs en matière
politique.**

